



Kit Name **Multi-Bonding Adhesive**
N° de stock 06421
Nom du fabricant: Saint-Gobain Abrasives, Inc.
Adresse: 1 New Bond Street
 Worcester, MA 01615
Site Web: www.Nortonabrasives.com
Téléphone pour informations générales: 508-795-5000
Téléphone pour urgences: 508-795-5000

Component list	
	Multi-Bonding Adhesive-Part 1
	Multi-Bonding Adhesive -Part 2
Kit SDS Revision Date	07/01/2013

SECTION 1 : PRODUIT CHIMIQUE ET IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Nom du produit: **Multi-Bonding Adhesive-Part 1**
Synonymes: Epoxy Multi-Bonding Adhesive
Nom du fabricant: Saint-Gobain Abrasives, Inc.
Adresse: 1 New Bond Street
 Worcester, MA 01615
Site Web: www.Nortonabrasives.com
Téléphone pour informations générales: 508-795-5000
Téléphone pour urgences: 508-795-5000

HMIS	
Danger pour la santé selon	2*
Danger d'incendie	1
Réactivité	1
Protection personnelle	X

* Effets chroniques sur la santé

SECTION 2 : COMPOSITION, INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom Chimique	CAS#	Pourcentage de l'ingrédient	EC Num.
Cured Epoxy Resin	Not Available	50 - 60 par poids	
Amorphous Silica, Fused	60676-86-0	15 - 20 par poids	
Glass	Exclusif	10 - 15 par poids	
Epoxy Resin Modifier	Exclusif	10 - 15 par poids	
OrganoSiloxane	Exclusif	1 - 5 par poids	
Hydrophobic silica	67762-90-7	1 - 5 par poids	
Silica, Crystalline, Cristobal	14464-46-1	1 - 5 par poids	
Crystalline Silica, Quartz	14808-60-7	0.1 - 1 par poids	238-878-4
Carbon Black	1333-86-4	0.1 - 1.0 par poids	215-609-9

SECTION 3 : IDENTIFICATION DES RISQUES:

Aperçu des procédures d'urgence: AVERTISSEMENT ! Agent de sensibilisation potentiel.. Irritant.

Voie d'exposition:	Yeux. Peau. Inhalation. Ingestion.
Effets potentiels sur la santé:	
Yeux:	Peut causer une irritation modérée, une sensation de brûlure, un larmoiement, des rougeurs et une enflure. Une surexposition risque de causer un larmoiement, une conjonctivite, des dommages à la cornée et des lésions permanentes..
Peau:	Peut causer une irritation cutanée sous forme de démangeaisons, rougeurs, éruptions, urticaire, brûlures et enflure. Des réactions allergiques sont possibles. Peut causer une sensibilisation cutanée et une réaction allergique devenant évidente lors d'une nouvelle exposition au produit.
Inhalation:	Produit irritant les voies respiratoires. Une concentration élevée de ce produit peut causer des étourdissements, des maux de tête et des effets anesthésiants. Chez certaines personnes sensibles, peut causer une sensibilisation respiratoire avec symptômes semblables à ceux de l'asthme.
Ingestion:	Cause une irritation, une sensation de brûlure dans la bouche, dans la gorge et dans les voies gastro-intestinales, ainsi que des douleurs abdominales.
Effets chroniques sur la santé:	Un contact cutané prolongé peut causer des brûlures avec de fortes rougeurs, une inflammation et la destruction possible de tissus.
Signes/symptômes:	Toute surexposition risque d'entraîner maux de tête, étourdissements, nausées et vomissements.
Organes cibles:	Yeux. Peau. Appareil respiratoire. Appareil digestif.
Aggravation des conditions préexistantes:	Les personnes ayant des antécédents d'affections cutanées, d'asthme, d'allergies ou de sensibilisation peuvent être plus sensibles aux effets de ce produit.

SECTION 4 : MESURES DE PREMIERS SOINS:

Contact oculaire:	Rincer immédiatement les yeux sous un jet d'eau abondant pendant au moins 15-20 minutes. Séparer les paupières avec les doigts pour garantir un bon rinçage des yeux. Consulter immédiatement un médecin.
Contact cutané:	Laver immédiatement et abondamment la peau à l'eau savonneuse pendant 15 à 20 minutes, tout en retirant les vêtements et les chaussures contaminés. Contacter un médecin si l'irritation se développe ou persiste.
Inhalation:	En cas d'inhalation, faire sortir la victime à l'air frais. Si elle ne respire pas, lui administrer une respiration artificielle ou de l'oxygène par un personnel qualifié. Contacter immédiatement un médecin.
Ingestion:	En cas d'ingestion, NE PAS provoquer de vomissements. Contacter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne qui aurait perdu connaissance.

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Température d'auto-inflammation:	Indéterminée.
Limite inférieure d'inflammabilité/explosion:	Indéterminée.
Limite supérieure d'inflammabilité/explosion:	Indéterminée.
Instructions de lutte contre les incendies :	Évacuer toutes les personnes non protégées. Utiliser une pulvérisation d'eau pour refroidir les récipients exposés au feu et réduire les risques de rupture. Ne pas entrer dans un espace clos où fait rage un incendie sans porter une combinaison protectrice complète. Si possible, tenter de contrôler l'incendie avec de l'eau.
Agent extincteur:	Pour combattre un incendie avec combustion de ce produit, utiliser du dioxyde de carbone (CO ₂) ou un agent extincteur sec.
Agent extincteur peu recommandé:	De l'eau ou une mousse peut causer une réaction de moussage.
Équipement protecteur:	De même que dans tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome par pression, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent) et un équipement de protection complet.

SECTION 6 : MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions personnelles:	Évacuer le secteur, puis empêcher les personnes non essentielles et non protégées d'entrer dans la zone contaminée.
Précautions environnementales:	Éviter toute décharge dans les égouts pluviaux, les fossés et les voies d'eau.
Mesures de nettoyage des déversements:	Absorber le déversement avec du matériau inerte (e.g. sable ou terre sec), et placer dans un récipient de déchets chimiques. Fournir une aération. Nettoyer immédiatement tout déversement en respectant les précautions listées dans la section concernant l'équipement de protection. Après l'enlèvement des matières déversées, enlever les derniers résidus avec de l'eau et du savon. Éviter les contacts personnels ainsi que l'inhalation des vapeurs et des gouttelettes en suspension du produit. Ventiler le secteur. Utiliser un équipement de protection individuel tel qu'il l'est indiqué en section 8.

Autres précautions: Pomper ou enlever à la pelle dans des récipients de stockage ou d'élimination.

SECTION 7 : MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Manutention: Utiliser avec une aération adéquate. Éviter de respirer les vapeurs et les gouttelettes en suspension du produit.

Entreposage: Stocker dans un endroit frais, sec et bien aéré, à bonne distance des sources de chaleur et des matériaux incompatibles. Garder le récipient hermétiquement fermé entre les utilisations.

Procédures pour manipulations spéciales: Prévoir une ventilation/protection respiratoire appropriée contre les produits de décomposition (voir section 10) durant les opérations de soudure et de découpage au chalumeau, ainsi que pour éviter les inhalations de poussières durant le ponçage/rectification du produit durci.

Habitudes d'hygiène: Bien se laver après toute manipulation.

SECTION 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE - DIRECTIVES RELATIVES AUX EXPOSITIONS

Mesures d'ingénierie: Utiliser une mesure d'ingénierie telle que des enceintes d'isolement, une ventilation aspirante locale ou toute autre mesure ingénierie pour contrôler les niveaux aérogènes en dessous des limites d'exposition recommandées. Une bonne aération générale devrait être suffisante pour contrôler les niveaux aérogènes. Lorsque des systèmes de ce type ne sont pas efficaces, porter un équipement de protection individuel adéquat, qui fonctionne de manière satisfaisante et respecte les normes OSHA ou d'autres normes reconnues. Consulter les procédures locales pour ce qui est de la sélection, formation, inspection et maintenance de l'équipement de protection individuel.

Protection des yeux/du visage: Porter des lunettes de protection appropriées ou des lunettes anti-éclaboussures tel qu'il l'est décrit dans 29 CFR 1910.133, réglementation sur la protection des yeux et du visage OSHA ou la norme européenne EN 166.

Description de la protection cutanée: Porter des gants de protection et tout autre vêtement protecteur approprié afin d'éviter les contacts cutanés. Consulter les données de perméabilité fournies par le fabricant des équipements protecteurs.

Protection des voies respiratoires: Un appareil de protection respiratoire à aduction d'air filtré NIOSH avec une cartouche de produits chimiques anti-vapeurs organiques peut être admissible dans certaines circonstances lorsque les concentrations aérogènes sont censées dépasser les limites d'exposition. La protection conférée par un appareil respiratoire purificateur d'air est limitée. Utiliser un appareil respiratoire à pression positive en cas de risque de dégagement non contrôlé, si les niveaux d'exposition ne sont pas connus ou dans toute autre circonstance où un appareil respiratoire purificateur d'air est susceptible de ne pas offrir une protection suffisante.

Autre équipement de protection: Les installations qui stockent ou utilisent cette substance doivent avoir un poste de sécurité avec douche oculaire et douche déluage.

DIRECTIVES RELATIVES AUX EXPOSITIONS

Silica, Crystalline, Cristobal :

Directives ACGIH: TLV-TWA: 0.05 mg/m³ (Respirable)
 Directives OSHA: OSHA-TWA: One half the Quartz PEL [30 mg/m³]/{% SiO₂} + 2]

Crystalline Silica, Quartz :

Directives ACGIH: TLV-TWA: 0.025 mg/m³ Fraction respirable (R)

Carbon Black :

Directives ACGIH: TLV-TWA: 3.5 mg/m³
 Directives OSHA: OSHA-TWA: 3.5 mg/m³

SECTION 9 : CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Température d'auto-inflammation: Indéterminée.

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique: Stable dans des températures et pressions normales.

Polymérisation dangereuse: Non signalé.

Conditions à éviter: Chaleur extrême, étincelles et flammes vives. Matériaux incompatibles, oxydants et conditions favorisant une oxydation.

Matériaux incompatibles: Oxydants, acides et composés organiques chlorés. Métaux réactifs (par ex., sodium, calcium, zinc). Hypochlorite de sodium/calcium. Oxyde/acide nitreux, nitrites. Peroxydes. Matériaux réagissant aux composés hydroxyyles.

SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Carbon Black :

ACGIH: A4 - Non classable concernant la cancérogénicité pour l'homme

Silica, Crystalline, Cristobal :

Cancérogénicité: IARC : Groupe 1 : cancérogène pour les humains. NTP : raisonnablement anticipé comme étant un agent cancérogène pour les humains.

Crystalline Silica, Quartz :

Inhalation: Inhalation - Rat TCLo: 200 mg/kg; Poumons, thorax et respiration - Fibrose péribronchiolaire (pneumoconiose) Poumons, thorax et respiration - Autres changements Métabolisme nutritionnel et général - Variations de fer (RTECS)

Ingestion: Orale - Rodent rat TDLo - Lowest published toxic dose: 120 gm/kg - [Système gastro-intestinal - Hypermotilité, diarrhée Système gastro-intestinal - Autres changements] (RTECS)

Carbon Black :

Peau: Peau - Lapin LD50: >3 gm/kg - [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale]
Peau - Rat TDLo: 11 gm/kg/4W (Intermittent) [Sang - Globules rouges pigmentées ou nucléées; Foie - Variations de poids du foie; Métabolisme nutritionnel et général - Perte de poids ou réduction du gain de poids](RTECS)

Inhalation: Inhalation - Rat TCLo - Lowest published toxic concentration: 7 mg/m³ - [Poumons, thorax et respiration - Autres changements Effets biochimiques - Metabolism (Intermediary) - Effet sur inflammation ou médiation d'inflammation] (RTECS)

Ingestion: Orale - Rat LD50: >15400 mg/kg [Comportement - Somnolence (activité généralement réduite)] (RTECS)

SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité: Aucune donnée d'écotoxicité n'a été découverte pour ce produit.

Évolution dans l'environnement : Aucune information environnementale n'a été découverte pour ce produit.

SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Élimination des déchets: Consultez avec les directives des USA EPA énumérées dans la partie 261,3 de 40 CFR pour les classifications de la perte dangereuse avant la disposition. En outre, consultez avec votre état et conditions de rebut locales ou directives, si c'est approprié, d'assurer la conformité. Chargez-vous de la disposition dans l'accord à l'cEpa et/ou l'état et les directives locales.

SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Nom d'expédition DOT: non réglementé.

Numéro ONU DOT: non réglementé.

Nom d'expédition IATA: non réglementé.

Numéro ONU IATA: non réglementé.

SECTION 15 : INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION**Silica, Crystalline, Cristobal :**

État de l'inventaire TSCA: Énuméré

Réglementations d'État: Figure dans la liste du droit à l'information de l'État du New Jersey.
Figure dans la liste des substances dangereuses de l'État de Pennsylvanie.

Canada DSL : Énuméré

Crystalline Silica, Quartz :

État de l'inventaire TSCA: Énuméré

Massachusetts: Énuméré

Pennsylvanie: Énuméré

Canada DSL : Énuméré

Canada IDL:	Identifié(s) sous la liste de publication des ingrédients de l'acte des produits dangereux au Canada : 0,1 %1406 (1491)
Numéro EC:	238-878-4
Carbon Black :	
État de l'inventaire TSCA:	Énuméré
Proposition 65 de Californie:	La ou les déclarations ci-dessous sont présentées dans le cadre de la loi californienne sur l'eau potable [California Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act of 1986 (Proposition 65)] : AVERTISSEMENT! Ce produit contient une substance chimique qui, selon le gouvernement de Californie, peut causer le cancer.
New Jersey:	Aucunes Données.
Massachusetts:	Énuméré
Pennsylvanie:	Énuméré
Canada DSL :	Énuméré
Canada IDL:	Figurant sur la liste d'ingrédients à déclarer (LID) de la loi canadienne sur les produits dangereux : 1%. Item: 309(1271)
Numéro EC:	215-609-9

SECTION 16 : INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Cotes SIMDUT:

Danger pour la santé selon HMIS:	2*
Danger d'incendie HMIS:	1
Réactivité selon HMIS:	1
Protection personnelle selon HMIS:	X

Fiche signalétique créée le: Avril 25, 2011

Fiche signalétique révisée le: Avril 25, 2011

Copyright© 1996-2015 Actio Corporation. Tous droits réservés.

SECTION 1 : PRODUIT CHIMIQUE ET IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Nom du produit: **Multi-Bonding Adhesive -Part 2**
 Synonymes: Epoxy Multi-Bonding Adhesive
 Nom du fabricant: Saint-Gobain Abrasives, Inc.
 Adresse: 1 New Bond Street
 Worcester, MA 01615
 Site Web: www.Nortonabrasives.com
 Téléphone pour informations générales: 508-795-5000
 Téléphone pour urgences: 508-795-5000

HMIS

Danger pour la santé selon	3
Danger d'incendie	1
Réactivité	1
Protection personnelle	X

SECTION 2 : COMPOSITION, INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom Chimique	CAS#	Pourcentage de l'ingrédient	EC Num.
Epoxy Resin curing agent	Exclusif	5 - 10 par poids	
Hydrophobic silica	67762-90-7	5 - 10 par poids	
Amidoamine	Exclusif	30 - 40 par poids	
Aliphatic Amine	Exclusif	10 - 20 par poids	
Amorphous Silica, Fused	60676-86-0	10 - 15 par poids	

Aromatic amine	Exclusif	1.5 - 5 par poids	
Silica, Cristalline, Cristobal	14464-46-1	1 - 1.5 par poids	
Aliphatic diamine	Exclusif	0.5 - 5 par poids	
Crystalline Silica, Quartz	14808-60-7	0.1 - 1.0 par poids	238-878-4

SECTION 3 : IDENTIFICATION DES RISQUES:

Aperçu des procédures d'urgence:	DANGER ! Corrosif. Agent de sensibilisation potentiel.. Irritant puissant.
Voie d'exposition:	Yeux. Peau. Inhalation. Ingestion.
Effets potentiels sur la santé:	
Yeux:	Peut causer une forte irritation des yeux et des brûlures. Un contact oculaire peut causer des lésions permanentes et une cécité.
Peau:	Cause une forte irritation de la peau. Peut causer des lésions cutanées permanentes. Des réactions allergiques sont possibles. Peut causer une sensibilisation cutanée et une réaction allergique devenant évidente lors d'une nouvelle exposition au produit.
Inhalation:	Les vapeurs et les gouttelettes en suspension de cette substance peuvent causer une irritation respiratoire grave. Chez certaines personnes sensibles, peut causer une sensibilisation respiratoire avec symptômes semblables à ceux de l'asthme.
Ingestion:	Ce produit peut être dangereux ou fatal s'il est avalé. Cause une irritation, une sensation de brûlure dans la bouche, dans la gorge et dans les voies gastro-intestinales, ainsi que des douleurs abdominales.
Effets chroniques sur la santé:	Un contact cutané prolongé peut causer des brûlures avec de fortes rougeurs, une inflammation et la destruction possible de tissus.
Signes/symptômes:	Une surexposition peut causer un larmolement, des rougeurs, une inflammation ou une gêne aux yeux. Les symptômes de surexposition peuvent être maux de tête, vertiges, fatigue, nausée et vomissements.
Organes cibles:	Yeux. Peau. Appareil respiratoire. Appareil digestif.
Aggravation des conditions préexistantes:	Les personnes ayant des antécédents d'affections cutanées, d'asthme, d'allergies ou de sensibilisation peuvent être plus sensibles aux effets de ce produit.

SECTION 4 : MESURES DE PREMIERS SOINS:

Contact oculaire:	Rincer immédiatement les yeux sous un jet d'eau abondant pendant au moins 15-20 minutes. Séparer les paupières avec les doigts pour garantir un bon rinçage des yeux. Consulter immédiatement un médecin.
Contact cutané:	Laver immédiatement et abondamment la peau à l'eau savonneuse pendant 15 à 20 minutes, tout en retirant les vêtements et les chaussures contaminés. Contacter un médecin si l'irritation se développe ou persiste.
Inhalation:	En cas d'inhalation, faire sortir la victime à l'air frais. Si elle ne respire pas, lui administrer une respiration artificielle ou de l'oxygène par un personnel qualifié. Contacter immédiatement un médecin.
Ingestion:	En cas d'ingestion, NE PAS provoquer de vomissements. Contacter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne qui aurait perdu connaissance.

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Température d'auto-inflammation:	Indéterminée.
Limite inférieure d'inflammabilité/explosion:	Indéterminée.
Limite supérieure d'inflammabilité/explosion:	Indéterminée.
Instructions de lutte contre les incendies :	Évacuer toutes les personnes non protégées. Utiliser une pulvérisation d'eau pour refroidir les récipients exposés au feu et réduire les risques de rupture. Ne pas entrer dans un espace clos où fait rage un incendie sans porter une combinaison protectrice complète. Si possible, tenter de contrôler l'incendie avec de l'eau.
Agent extincteur:	Pour combattre un incendie avec combustion de ce produit, utiliser du dioxyde de carbone (CO2) ou un agent extincteur sec.
Agent extincteur peu recommandé:	De l'eau ou une mousse peut causer une réaction de moussage.
Équipement protecteur:	De même que dans tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome par pression, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent) et un équipement de protection complet.

SECTION 6 : MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions personnelles:	Évacuer le secteur, puis empêcher les personnes non essentielles et non protégées d'entrer dans la zone contaminée.
Précautions environnementales:	Éviter toute décharge dans les égouts pluviaux, les fossés et les voies d'eau.
Mesures de nettoyage des déversements:	Absorber le déversement avec du matériau inerte (e.g. sable ou terre sec), et placer dans un récipient de déchets chimiques. Fournir une aération. Nettoyer immédiatement tout déversement en respectant les précautions listées dans la section concernant l'équipement de protection. Après l'enlèvement des matières déversées, enlever les derniers résidus avec de l'eau et du savon. Éviter les contacts personnels ainsi que l'inhalation des vapeurs et des gouttelettes en suspension du produit. Ventiler le secteur. Utiliser un équipement de protection individuel tel qu'il l'est indiqué en section 8.
Autres précautions:	Pomper ou enlever à la pelle dans des récipients de stockage ou d'élimination.

SECTION 7 : MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Manutention:	Utiliser avec une aération adéquate. Éviter de respirer les vapeurs et les gouttelettes en suspension du produit.
Entreposage:	Stocker dans un endroit frais, sec et bien aéré, à bonne distance des sources de chaleur et des matériaux incompatibles. Garder le récipient hermétiquement fermé entre les utilisations.
Procédures pour manipulations spéciales:	Prévoir une ventilation/protection respiratoire appropriée contre les produits de décomposition (voir section 10) durant les opérations de soudure et de découpage au chalumeau, ainsi que pour éviter les inhalations de poussières durant le ponçage/rectification du produit durci.
Habitudes d'hygiène:	Bien se laver après toute manipulation.

SECTION 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE - DIRECTIVES RELATIVES AUX EXPOSITIONS

Mesures d'ingénierie:	Utiliser une mesure d'ingénierie telle que des enceintes d'isolement, une ventilation aspirante locale ou toute autre mesure ingénierie pour contrôler les niveaux aérogènes en dessous des limites d'exposition recommandées. Une bonne aération générale devrait être suffisante pour contrôler les niveaux aérogènes. Lorsque des systèmes de ce type ne sont pas efficaces, porter un équipement de protection individuel adéquat, qui fonctionne de manière satisfaisante et respecte les normes OSHA ou d'autres normes reconnues. Consulter les procédures locales pour ce qui est de la sélection, formation, inspection et maintenance de l'équipement de protection individuel.
Protection des yeux/du visage:	Porter des lunettes de protection appropriées ou des lunettes anti-éclaboussures tel qu'il l'est décrit dans 29 CFR 1910.133, réglementation sur la protection des yeux et du visage OSHA ou la norme européenne EN 166.
Description de la protection cutanée:	Porter des gants de protection et tout autre vêtement protecteur approprié afin d'éviter les contacts cutanés. Consulter les données de perméabilité fournies par le fabricant des équipements protecteurs.
Protection des voies respiratoires:	Un appareil de protection respiratoire à adduction d'air filtré NIOSH avec une cartouche de produits chimiques anti-vapeurs organiques peut être admissible dans certaines circonstances lorsque les concentrations aérogènes sont censées dépasser les limites d'exposition. La protection conférée par un appareil respiratoire purificateur d'air est limitée. Utiliser un appareil respiratoire à pression positive en cas de risque de dégagement non contrôlé, si les niveaux d'exposition ne sont pas connus ou dans toute autre circonstance où un appareil respiratoire purificateur d'air est susceptible de ne pas offrir une protection suffisante.
Autre équipement de protection:	Les installations qui stockent ou utilisent cette substance doivent avoir un poste de sécurité avec douche oculaire et douche déluge.

DIRECTIVES RELATIVES AUX EXPOSITIONS
Silica, Cristalline, Cristobal :

Directives ACGIH:	TLV-TWA: 0.05 mg/m3 (Respirable)
Directives OSHA:	OSHA-TWA: One half the Quartz PEL [30 mg/m3]/{% Sio2} + 2]

Crystalline Silica, Quartz :

Directives ACGIH:	TLV-TWA: 0.025 mg/m3 Fraction respirable (R)
--------------------------	--

SECTION 9 : CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Température d'auto-inflammation:	Indéterminée.
---	---------------

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique:	Stable dans des températures et pressions normales.
Polymérisation dangereuse:	Non signalé.
Conditions à éviter:	Chaleur extrême, étincelles et flammes vives. Matériaux incompatibles, oxydants et conditions favorisant une oxydation.
Matériaux incompatibles:	Oxydants, acides et composés organiques chlorés. Métaux réactifs (par ex., sodium, calcium, zinc). Hypochlorite de sodium/calcium. Oxyde/acide nitreux, nitrites. Peroxydes. Matériaux réagissant aux composés hydroxyles.

SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Silica, Crystalline, Cristobal :

Cancérogénicité: IARC : Groupe 1 : cancérigène pour les humains. NTP : raisonnablement anticipé comme étant un agent cancérigène pour les humains.

Crystalline Silica, Quartz :

Inhalation: Inhalation - Rat TCLo: 200 mg/kg; Poumons, thorax et respiration - Fibrose péribronchiolaire (pneumoconiose) Poumons, thorax et respiration - Autres changements Métabolisme nutritionnel et général - Variations de fer (RTECS)

Ingestion: Orale - Rodent rat TDLo - Lowest published toxic dose: 120 gm/kg - [Système gastro-intestinal - Hypermotilité, diarrhée Système gastro-intestinal - Autres changements] (RTECS)

SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité: Aucune donnée d'écotoxicité n'a été découverte pour ce produit.

Évolution dans l'environnement : Aucune information environnementale n'a été découverte pour ce produit.

SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Élimination des déchets: Consultez avec les directives des USA EPA énumérées dans la partie 261,3 de 40 CFR pour les classifications de la perte dangereuse avant la disposition. En outre, consultez avec votre état et conditions de rebut locales ou directives, si c'est approprié, d'assurer la conformité. Chargez-vous de la disposition dans l'accord à l'cEpa et/ou l'état et les directives locales.

Numéro RCRA: Aucune.

SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Nom d'expédition DOT: non réglementé.

Numéro ONU DOT: non réglementé.

Nom d'expédition IATA: non réglementé.

Numéro ONU IATA: non réglementé.

SECTION 15 : INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Silica, Crystalline, Cristobal :

État de l'inventaire TSCA: Énuméré

Réglementations d'État: Figure dans la liste du droit à l'information de l'État du New Jersey. Figure dans la liste des substances dangereuses de l'État de Pennsylvanie.

Canada DSL : Énuméré

Crystalline Silica, Quartz :

État de l'inventaire TSCA: Énuméré

Massachusetts: Énuméré

Pennsylvanie: Énuméré

Canada DSL : Énuméré

Canada IDL: Identifié(s) sous la liste de publication des ingrédients de l'acte des produits dangereux au Canada : 0,1 %1406 (1491)

Numéro EC: 238-878-4

SECTION 16 : INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Cotes SIMDUT:

Danger pour la santé selon HMIS: 3

Danger d'incendie HMIS: 1

Réactivité selon HMIS: 1

Protection personnelle selon HMIS: X

Fiche signalétique créée le: Avril 25, 2011

Fiche signalétique révisée le: Avril 25, 2011

Copyright© 1996-2015 Actio Corporation. Tous droits réservés.